**• Équipe artistique et production**

4 danseurs

3 musiciens (guitare électrique, percussions, violon)

1 directeur technique / régisseur éclairage, son

Durée du spectacle : 55 minutes

**• Scène**

Plancher résistant couvert d’un tapis de danse noir. Aucun plancher de ciment.

L’aire de jeu minimale est de 43’ (13,1m) en largeur 34’ (10,4m) en profondeur.

Trois zones, 2 au fond de la scène et 1 côté jardin (ou côté cour) séparés avec des barrières de plexiglass, doivent être aménagées pour les musiciens et leurs instruments.

**• Régies**

Les régies de son et éclairage doivent être placées au centre de la salle avec une bonne visibilité sur la scène.

L'opération de l'éclairage et du son se fait par la même personne. Un ordinateur doit aussi être installé à proximité.

**• Habillage**

Cyclorama blanc de la largeur de la scène en bon état et bien tendu, pendrillons et habillage de scène à l’italienne.

Dégagement pour passage au minimum de 5' derrière le cyclo.

**• Éclairage**

Détails à venir à la suite de la résidence technique en août 2021.

**• Son**

Détails à venir à la suite de la résidence technique en août 2021.

**• Studio de répétition**

Aire de jeu minimale - 30’ (9,1m) en largeur 30’ (9,1m) en profondeur

Hauteur du studio – 4.5m minimum

Plancher en bois

Système de son avec sortie de jack1/8

Horaires à déterminer

**• Loges**

2 loges pour 7 personnes, avec douches, toilettes, évier, pupitre de maquillage, miroir et lumières, 2 sacs de glace et bouteilles d’eau non gazeuse pour chaque spectacle. Crudités, noix, fruits seront appréciés.

**• Appels techniques pour les montages**

**Il est fortement recommandé de faire un pré-accrochage la veille, dépendamment des heures prévues de générale sur scène et du ou des spectacles.**

4 techniciens requis : 1 chef éclairage, 1 chef son, 2 techniciens machiniste/éclairages (2 services de 4 heures)

Matin : 2 machinistes, 1 chef éclairage, 1 chef son

Après-midi : 2 machinistes, 1 chef éclairage, 1 chef son

1 machiniste pour le spectacle

• **Démontage** : 1 service de 4 heures. Immédiatement après le spectacle.

• **Directeur technique :** Jacques Pilon, 514-605-3658 / pilonjack@yahoo.ca

**Toute substitution doit être approuvée par le directeur technique avant la signature du contrat puisque ce devis fait partie du contrat en soi.**